



# smitem

MAGAZINE D'INFORMATION DU SMITOM DU SANTERRE



## Nouvelle adhésion au SMITOM : Bienvenue à la Haute Somme

**P3 COMMENT  
ÇA MARCHE ?**  
Recyclage du papier

Chaque édition de votre SMITOM'Infos est l'occasion de découvrir comment sont recyclés nos déchets. Après le carton et la boîte de conserve, c'est au tour du papier.



**P3 INVESTISSEMENT**  
Le Kangoo du SMITOM  
Le nouvel utilitaire du SMITOM rend bien des services pour l'équipe Prévention.

**P7 BONNES PRATIQUES**  
la fibre du textile...  
Le recyclage du textile s'organise au SMITOM





**P.3**  
**« Opération Villages témoins »**  
 Trois communes du territoire du SMITOM participent à l'opération «Villages témoins» récit de Amélie Delaporte.

**P.3**  
**Comment ça marche ?**  
 Recyclage du Papier

**P.3**  
**Chiffres clés**  
 Attention ça déborde !

**P.4**  
**Nouvelle adhésion au SMITOM**  
 La COM de COM de la Haute Somme, un nouvel adhérent au SMITOM

**P.5**  
**La nouvelle carte du SMITOM**  
 Découvrez le nouveau territoire du SMITOM

**P.6**  
**Où en est-on ?**  
 Bilan de l'opération Foyers Témoins : des résultats spectaculaires !

**P.6**  
**Présentation**  
 Une association de guides composteurs pour promouvoir le compostage individuel

**P.7**  
**Bonnes pratiques**  
 Le Recyclage des textiles s'organise avec l'entreprise **Le Relais**



**P.7**  
**Météo des cours**



**PHILIPPE JOUGLET**  
 Président du SMITOM du Santerre

**Le leitmotiv est le « meilleur service au meilleur coût ».**

## Objectif « 100.000 habitants »

**A** sa création en juillet 2002, le SMITOM du Santerre comptait moins de 50 000 habitants, 10 ans plus tard, sa population a quasi doublée et «l'objectif des 100000 habitants» que le Bureau et moi-même nous étions fixé est en passe d'être d'atteint.

Après la Communauté de Communes d'Avre Luce Moreuil en 2005, la Communauté de Communes du Canton de Roisel en 2009, notre syndicat mixte de traitement des déchets ménagers vient de délibérer et a validé l'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Somme, regroupant 18 000 habitants, portant ainsi la population du SMITOM à près de 90000 habitants.

Notre succès est le fruit d'un travail sans relâche où le leitmotiv est le «meilleur service au meilleur coût». Le SMITOM du Santerre est la preuve que tous ensemble nous sommes plus forts. Plus forts quand il s'agit, entre autre, de négocier les prix ! Mieux vaut peser 90 000 que 10 000 habitants. Plus forts également quand il s'agit de répartir les charges fixes ou les investissements. Plus le dénominateur est important plus le montant à répartir est faible. Et enfin, plus forts car 10 têtes valent mieux qu'une. En effet, l'ensemble des acteurs du Syndicat Mixte constitue un véritable réseau d'informations où les pratiques des uns sont échangées avec les autres.

L'objectif des 100 000 habitants est proche, redoublons nos efforts.

**smitom**  
 infos n°11

ZI Nord, Avenue du Fossé Pierret  
 80170 Rosières-en-Santerre  
 Téléphone : 03 22 78 60 69  
 Fax : 03 22 78 10 69  
 Email : contact@smitomdusanterre.com  
 www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication :  
 Philippe Jouglet

Rédacteur en Chef :  
 Liliane Rubin

Rédaction :  
 Nicolas Roger  
 Amélie Delaporte  
 Philippe Variet  
 Cyril Toutain  
 Héloïse Germain

Réalisation et Mise en page :  
 Cyril Toutain  
 www.origines.fr

Crédits photos :  
 Cyril Toutain  
 Fotolia

Impression :  
 Colombel Impressions  
 Tiré à 36.000 exemplaires  
 Imprimé sur papier recyclé



Retrouvez-nous sur facebook en tapant  
 SMITOM du Santerre dans le moteur de recherche.

# À la une « Opération Villages témoins »

**T**rois communes du territoire, Sauvillers Mongival, Curchy et Arvillers, participent à une opération de réduction des déchets mise en place par les animateurs de prévention du SMITOM du Santerre.

En effet, les habitants des 8 communautés de communes qui composent le syndicat de traitement, produisent chacun en moyenne 380 kilos de déchets ménagers. Une campagne de sensibilisation a été lancée début avril et dure depuis plus de 6 mois pendant lesquels les animateurs expliquent aux habitants comment réduire durablement leur production d'ordures ménagères. Une première réunion d'information s'est tenue au

commencement de l'opération pour expliquer les modalités de celle-ci et les attentes de la collectivité. Une pesée de départ a été effectuée fin mars, depuis les tonnages sont suivis de près grâce à des pesées régulières. Le challenge qui est proposé aux habitants de ces communes, est de réduire leur production au maximum de leur possibilité et de la bonne volonté qu'ils mettront à appliquer les conseils des animateurs.

Nous sommes persuadés que nous aurons de bonnes surprises. Dans d'autres départements, les expériences menées se sont soldées par d'excellents résultats, alors pourquoi ne ferions nous pas aussi bien que les autres ?

## Le Kangoo du SMITOM

**D**epuis le mois de mai dernier, le SMITOM dispose de son propre véhicule customisé. Aux couleurs de la Prévention des déchets, cet utilitaire facilitera le transport du matériel d'animation et de sensibilisation d'Amélie et de Philippe, l'équipe de Prévention du SMITOM du Santerre.



## Comment ça marche ? Recyclage du papier



## CHIFFRES CLÉS

**370 kilos** de déchets ménagers sont produits chaque année, en moyenne, par chaque habitant des 8 communautés qui composent le SMITOM du Santerre.

**125 000 tonnes** de textiles ont été récupérés en 2010. Du fabricant au consommateur, la valorisation des textiles usagés est l'affaire de tous.

**93 %** des Français pensent que les efforts de chacun peuvent avoir un impact important sur la protection de l'environnement. Enquête réalisée par l'ADEME en Novembre 2011.

**47%** 47% des papiers sont recyclés aujourd'hui en France.

**4,1 millions** de tonnes de papier sont lues, consommées, utilisées chaque année, en France soit l'équivalent de 65 kg par habitant et par an (avez-vous pensé au STOP PUB ?)

### Le saviez-vous ?

- › Un chewing-gum met 5 ans à se dégrader dans la nature ?  
**VRAI !** Le temps de dégradation d'un chewing-gum dans la nature est bien de 5 ans. Le plastique mettra 100 ans et le verre 4000 ans.
- › Marcher 1 heure ou pédaler 20 minutes par jour, évite d'émettre 1/2 tonne de CO2 par an ?  
**VRAI !** Marcher 1 heure ou pédaler 20 minutes chaque jour permet d'économiser 160 litres de carburant soit plus de 200€ par an.



# Nouvelle Adhésion

## Pourquoi la COM de COM de la Haute Somme a décidé d'adhérer au SMITOM

Composée de près de 17 000 habitants et de 23 communes, la Communauté de Communes de la Haute Somme a adhéré au SMITOM du Santerre. Retour sur cette adhésion entamée dès 2011.



L'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Somme au SMITOM du Santerre est le fruit d'une réflexion entamée en 2011. Elle est guidée par trois grands objectifs. Tout d'abord, sur un plan institutionnel et organisationnel, la Communauté de Communes de la Haute Somme a souhaité rejoindre le SMITOM dans la perspective de la fusion des trois COM de COM prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : COM de COM du Canton de Combles pour 15 communes, COM de COM du Canton de Roisel et COM de COM de la Haute Somme. La cohérence a été recherchée pour le futur périmètre, la Communauté de Communes du Canton de Roisel adhérant au SMITOM depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009. En outre, l'adhésion s'inscrit dans le cadre des préconisations du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de la Somme. Enfin, l'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Somme est aussi motivée par des raisons d'ordre économiques et financières. La bonne gestion du service public a toujours figuré parmi ses préoccupations et

en particulier celle liée aux déchets, pour offrir à sa population un service de qualité et mieux maîtriser les coûts du service.

Cette adhésion lui permettra notamment: d'exercer pleinement sa compétence, de mieux répartir les déchets entre les différentes filières selon leur nature et des critères de proximité, d'optimiser les modalités et les coûts de transport, de transfert et de traitement des différents gisements, de bénéficier d'un même coût de traitement à la tonne quelle que soit la filière suivie grâce à une péréquation des coûts de transfert et traitement. C'est le principe de solidarité, à l'échelle des zones de chalandise des équipements correspondants. Enfin cette adhésion permettra de mettre en œuvre un mécanisme d'incitation à la prévention, au recyclage matière et organique.

A terme, des modifications interviendront dans les consignes de tri, la Communauté de Communes collectant ensemble emballages et papier/cartonnettes. Des considérations environnementales

complètent le choix opéré par la Communauté de Communes de la Haute Somme. Suite au Grenelle de l'Environnement, différentes mesures ont été préconisées : réduction de la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années, soit une réduction de plus de 5 kilogrammes par an et par habitant à partir de 2011, augmenter le recyclage matière et organique portant à 75% dès 2012 la valorisation des déchets d'emballages ménagers, diminution de la quantité de déchets partant en incinération, en enfouissement et en stockage.

L'adhésion au SMITOM du Santerre permettra à la Communauté de Communes de disposer d'une vision plus précise de la qualité du tri opérée par ses usagers et d'en améliorer les performances par le biais notamment du Plan Local de Prévention mis en place. Enfin, le Conseil Communautaire du 22 février 2012 a élu ses représentants destinés à siéger au SMITOM. Le délégué titulaire et membre du Bureau est Monsieur Eric François, Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme. Les autres délégués titulaires sont Messieurs Jean-Dominique Payen, Michel Lamur, Jean-Marie Desfossez et Nicolas Prousel. Enfin les délégués suppléants sont Madame Corinne Gru, Monsieur Pierre Barbier, Madame Carmen Civero et Messieurs Etienne Deffontaines et Gaston Camus.

Rappelons que la Communauté de Communes de la Haute Somme regroupe actuellement 23 communes. Elles totalisent 16 793 habitants (population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2012). La COM de COM dispose d'une compétence en matière de collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères et assimilées.

### L'info en + :

Avec l'adhésion de la COM de COM de la Haute Somme, c'est désormais 100 000 personnes qui bénéficient des services du SMITOM du Santerre.





# Adhésion COM de COM de la Haute Somme : découvrez le nouveau visage du SMITOM du Santerre

L'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Somme modifie la zone géographique d'intervention du SMITOM du Santerre et par voie de conséquence les élus. Signalons aussi que le SIVOM de Roye est devenu la Communauté de Communes du Grand Roye.

**1. Philippe Jouglet**  
Président



**2. Dominique Pecquet**  
1er Vice-président  
COM de COM du Pays Neslois



**3. Freddy Cantrel**  
Commission Développement Recyclage  
COM de COM du Grand Roye



**4. Michel Macaclin**  
Commission Développement Recyclage  
COM de COM Haute Picardie

**5. Claude Danten**  
Commission Qualité du Tri  
COM de COM du Santerre

**6. Liliane Rubin**  
Commission Communication  
COM de COM Avre Luce Moreuil

**7. André Thirard**  
Commission Qualité du Tri  
COM de COM du Pays Hamois

**8. Jean-Marie Blondelle**  
Commission Communication  
COM de COM Canton de Roisel

**9. Eric François**  
Commission  
COM de COM de la Haute Somme



# Où en est-on ?

## Bilan de l'opération Foyers Témoins : des résultats spectaculaires !



**Amélie DELAPORTE**  
Spécialiste de la  
Prévention des déchets

L'opération lancée le 1<sup>er</sup> février 2012 obtient des résultats au-delà de nos attentes grâce à l'implication d'une quinzaine de familles témoins qui ont effectué des gestes simples de la réduction des déchets.

Alors que le Grenelle 2 de l'environnement impose une baisse de 7 % de notre quantité d'Ordures Ménagères et Assimilés : OMA ; sacs noirs, bleus et jaunes ainsi que le verre ; en 5 ans, soit une diminution de la quantité de déchets de 26 kg par an et par habitant, nos familles témoins ont démontré que c'était largement possible. En moyenne nos 15 foyers pilotes ont enregistré une baisse de 40 % de leurs OMA soit une diminution de 91 kg par habitant ramenée sur une année, soit 3,5 fois mieux que les objectifs du Grenelle.

Pour ce faire, nos courageuses familles ont pratiqué des gestes de réduction simples, parmi ceux-là citons les plus courants : le compostage des déchets de cuisine et de jardin grâce des composteurs

spécialement commandés pour l'opération. Le collage d'un stop pub sur la boîte aux lettres. Des gestes d'éco consommation qui visent à choisir des conditionnements moins générateurs de déchets quand on fait ses achats. Exemples : préférer les Eco recharges, proscrire les produits sur-emballés et privilégier des conditionnements en grand volume.

En extrapolant ces données, on estime qu'une famille qui adopterait ces quelques gestes de prévention pourrait réduire le poids de sa poubelle de moitié. Comme quoi Agir c'est réduire ! Le slogan du programme de prévention du SMITOM du Santerre est un adage qui se vérifie.

## Présentation

### Une association de guides composteurs pour promouvoir le compostage individuel

L'Association des Guides Composteurs de la Somme s'inscrit comme l'une des actions du programme local de prévention des déchets des collectivités. L'objectif de cette action est de contribuer à la réduction des déchets en apportant aux usagers des conseils et un appui technique pour leur permettre de développer la pratique du compostage à domicile.

La mise en place du réseau a été réalisée en engageant en parallèle deux démarches complémentaires : la première, le lancement d'un appel à volontaires, par l'intermédiaire d'un encart dans la publication du SMITOM Infos d'une actualité sur le site Internet et par un relais assuré par les collectivités en compétence sur la gestion des déchets. La seconde par la contractualisation avec le SMITOM du Santerre et d'autres collectivités pour animer le réseau de guides composteurs. Il leur a été proposé de suivre une formation, sur une période de 4 jours non consécutifs,

organisée en alternant des phases théoriques et des manipulations pratiques lors de 3 demi-journées sur les techniques de compostage et 1 demi-journée sur la communication et les initiatives visant à promouvoir la pratique du compostage sur leur territoire. A l'issue de cette formation, le certificat « guide composteur » est décerné à ces volontaires et en retour, ils devront faire au minimum 4 prestations pour leur collectivité.

La dynamique de réseau est entretenue par l'Association des Guides Composteurs de la Somme chargée de l'accompagnement et l'animation. D'autres initiatives seront proposées à nos guides comme la thématique du jardinage, l'installation d'une aire de compostage dans les jardins familiaux, la participation à une réunion organisée par la collectivité sur le thème du compostage... L'essentiel de l'activité des guides porte sur des réponses à des sollicitations téléphoniques d'usagers et les initiations avant remises de composteurs aux foyers du territoire...



**Philippe VARLET**  
Président de l'Association des Guides  
Composteurs de la Somme

# Bonnes pratiques

## Le recyclage des textiles s'organise

Le SMITOM du Santerre vient de contractualiser avec l'entreprise **Le Relais** pour structurer le réseau de collecte des textiles et linge de maison et chaussures sur son territoire.

Cet accord complète le dispositif de collecte actuel en ajoutant 21 nouveaux conteneurs aux 51 déjà existants. **Le Relais** effectuera le vidage de points de collecte et le recyclage des textiles ainsi collectés via son centre de tri situé à l'Etoile près de Flixecourt.

Grâce à vos dépôts de vêtements usagés dans ses conteneurs, Le Relais récupère en France plus de 1500 tonnes de textiles chaque semaine. Ils seront recyclés à 90 % puis revendus directement ou transformés en isolant ou bien encore en chiffon d'essuyage pour l'industrie. Seuls 10 % seront considérés comme déchets.

Ce partenariat permet ainsi au SMITOM du Santerre d'être éligible aux aides financières d'Eco TLC, Eco-Organisme à but non-lucratif en charge des textiles, linge de maison et chaussures (TLC). Créé en 2008 avec l'appui de la filière textile française, la mission d'Eco TLC est de permettre une meilleure récupération

et valorisation des textiles usagés. Eco TLC perçoit ainsi l'éco-contribution textile, basée sur le principe de la responsabilité élargie du producteur. L'éco-contribution perçue est utilisée pour maintenir et

précaire. En privilégiant l'activité de collecte et de valorisation du textile, le Relais est devenu le numéro 1 de la filière avec la création de plus de 1800 emplois.



développer l'activité de tri et ses emplois mais aussi pour financer des projets de recherche et de développement.

Quant à l'entreprise Le Relais, elle a été créée en 1984, avec l'ambition d'insérer dans le monde du travail des jeunes en situation

### Concrètement, pourquoi mettre ses vieux vêtements dans un conteneur Le Relais ?

Retenez que lorsqu'on place 1 conteneur récupérateur de textiles pour 2000 habitants, il permet de récolter près de 6 kg de linge chaque année et par habitant. 10 centimes d'euro par an par habitant seront alors reversés par Eco TLC aux collectivités ayant la compétence «déchets» pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la récupération textile. De plus, 1 tonne de textile collectée représente 200 € d'économie en moyenne sur les coûts de collecte et de traitement des déchets. Enfin, lorsque l'entreprise Le Relais pose 10 conteneurs, elle crée 1 emploi.

Alors ? Toujours pas convaincus pour mettre vos vieilles fripes démodées, trop petites ou passées de mode dans un conteneur ?

Trouvez votre points de collecte sur [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)

## Météo des cours



395,00€/T Matières plastiques Valorplast (prix SMITOM)

90,49€/T Cartons ondulés

83,60€/T Journaux magazines (prix SMTIOM)

78,92€/T Cartonnettes



## REJOIGNEZ LE RESEAU DES GUIDES COMPOSTEUR DE LA SOMME !

### UNE ACTION CONCRÈTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Vous souhaitez être formé à la pratique du compostage et acquérir un savoir-faire puis le transmettre ? Vous deviendrez un acteur pour votre quartier, votre commune et vous pourrez convaincre des citoyens de l'utilité du compostage et les aider à commencer. Vous serez accompagné par un maître composteur et vous rejoindrez un réseau bénévole et actif de guides composteurs. Pour cela nous vous proposons une formation qualifiante de plusieurs soirées ou demi-journées animées par un maître composteur et vous pourrez diffuser les bonnes pratiques du compostage.



## COUPON REPONSE «DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR»

Je souhaite avoir plus d'informations et je suis intéressé(e) pour devenir guide composteur :

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....  
Mail : .....

Renvoyer votre coupon au SMITOM du Santerre Avenue du Fossé Pierret 80170 Rosières en Santerre ou par mail : [contact@smitomdusanterre.com](mailto:contact@smitomdusanterre.com)